

12 DEC. 2019



N° client : 36936774
Contrat de succession
Date de création de l'offre : 28/11/2019
Validité : 1 mois
Contact : HOANG VAN Maryvonne

Conditions particulières du Contrat de fourniture de GPL pour un Client particulier

Civilité : Nom et prénom :	Monsieur MADAME DE COURS CATHERINE	Civilité : Nom et prénom :	Madame DE COURS CATHERINE
Adresse :	AU BOURG	Adresse :	LIEU DIT CAUFFEPE
Code postal Ville :	85230 CIZOS	Code postal : Ville :	33210 CASTILLON DE CASTETS
Fixe Mobile : E-mail :	06 81 25 00 21 cathedecours@gmail.com	Fixe Mobile E-mail :	06 84 52 00 67 adeboussa@gmail.com
		Né le :	A :

- Durée de contrat librement négociée : 3 an(s)
 - Prix du gaz à la souscription : 1610,00 € TTC/Tonne
 - Location annuelle du stockage : 80,00 € TTC/Tonne
 - Service "documents électroniques" : Offert
 - Service espace client personnel : Offert
- * Modalité de facturation et d'évolution en page 2

SUDGAS : 06802346

OC

2	6	5	3	8	7	7	4
---	---	---	---	---	---	---	---



Conditions particulières du Contrat de fourniture de GPL pour un Client particulier

RESERVOIR mis à disposition par le Fournisseur

Modélités selon dispositions prévues au plan réf 399

Réservoir 1000 Kg Citerne Aérienne

Accessibilité permanente au réservoir : Non
 Essai camion nécessaire : Non
 Route d'accès à tonnage illimité : Non

LIVRAISON à l'initiative du Fournisseur

FACTURATION

Facture de gaz : Au titre de chaque livraison
 Facture de stockage et services : 1x /an (sur janvier)

MODE DE REGLEMENT

Règlement : Prélèvement automatique

Service : Mensualisation Propomatic

Mensualité : 200,00 € TTC

Date de prélèvement : Le 5 du mois

CONSOMMATION

Consommation prévisionnelle selon les informations fournies par le Client et/ou par l'historique du Client (C) : 1,000 tonne(s)/an

PRIX DE VENTE



Prix de 1610,00 € TTC par tonne, prix incluant la TICPE* pour un montant fixe jusqu'au 31/12/2019 à 79,56 € TTC/T.
 *TICPE = Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (Loi de Finance 2019)

Le client se verra facturer les livraisons au prix du barème en vigueur au jour de la livraison, déduit d'une remise commerciale d'un montant fixe et non variable de 790,00 € TTC/tonne sur toute la durée du contrat (même en période de tacite reconduction).



Location annuelle du stockage de 80,00 € TTC/an

La location est fixée à la signature du présent contrat et pourra évoluer selon l'article 3.2.1 des conditions générales de vente.

ce



Conditions particulières du Contrat de fourniture de GPL pour un Client particulier



Service « documents électroniques » : Offert



Service gratuit d'information préalable sur votre date de livraison par Ne pas effacer au : 06 81 25 90 21



Votre espace client personnalisé :

- Consulter vos données personnelles et les éléments de votre contrat
- Consulter et télécharger vos factures
- Consulter votre niveau de jauge connectée et vous avez souscrit au service
- Suivre vos livraisons et passer une commande si nécessaire
- Accéder à la FAQ et contacter le service Client

Rendez-vous sur <https://espace-clients.antargaz.fr>

ARTICLE 10 - MODALITES DU CONTRAT

Conditions générales
MOD-2329 (10-2019)

Un exemplaire du barème en vigueur au jour de la signature du présent contrat est remis au client qui reconnaît expressément que ce barème pourra évoluer pendant la durée du contrat. Les barèmes sont tenus en permanence à la disposition du client selon les modalités fixées à l'article 3 des conditions générales.

Barème de référence
01/FPACK

Eléments prévus au barème

- Forfait de participation aux frais de mise en place du réservoir : 0,00 € TTC
- Indemnités liées à la résiliation anticipée du contrat (calculée au prorata du temps restant à courir jusqu'à l'échéance) : 777,59 € NET
- Forfait reprise du réservoir : 380,00 € TTC

Je soussigné(e) reconnais avoir lu et compris les conditions particulières de vente ci-dessus.



Je m'oppose à ce que la société Antargaz utilise les données personnelles me concernant pour m'envoyer des actualités et offres promotionnelles concernant ses produits et services dans le domaine de l'énergie.



En cochant cette case, je reconnais qu'il m'est remis ce jour la fiche standardisée d'information, le livret d'accueil dans son ensemble - notamment constitué des règles de sécurité et d'entretien -, le barème en vigueur, le formulaire de réclamation ainsi que l'intégralité des Conditions Générales de Vente et la Charte de Protection des Données Personnelles des prospects et clients particuliers. Le tout faisant partie intégrante du présent contrat dont je reconnais avoir pris connaissance.

antargaz
Energie

Karine JANSEN
 Chef Service Clients

Fait à : CASILLON DE CASTAIS

Le 8 - 12 - 2019
Colbours

CC